

**Municipalité de Rivière-à-Pierre**  
**MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 14 août 2018 à 19h30 sous la présidence de madame Andrée St-Laurent, maire. En plus de madame le maire étaient présents madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie, Jacquelin Goyette, Jason Gauvin-Landry et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

**1.1 Mot du maire**

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

**2018-08-134**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Patrick Delisle  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

**2018-08-135**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2018**

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 10 juillet dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2018 tel que déposé.

Adoptée

**1.4 Rapport du maire, des services et des comités**

**1.4.1. Prix Comité d'embellissement**

**2018-08-136**

**Autorisation du paiement des dépenses du mois de juillet 2018**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de juillet 2018. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 126 490,91 \$.

Adoptée

**2018-08-137**

**Renouvellement du contrat des assurances générales**

Attendu que la Municipalité est membre de la *Mutuelle des municipalités du Québec*;

Attendu qu'il y a lieu de renouveler les contrats d'assurance qui prennent fin le 31 août 2018;

Attendu que ces contrats d'assurance sont renouvelés automatiquement pour la période du 31 août 2018 au 31 août 2019, et ce, aux mêmes taux applicables et aux mêmes tarifications en tenant compte des modifications de protection apportées dans l'année et de l'indexation de 3 % des valeurs des bâtiments et de leur contenu;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner le renouvellement des contrats d'assurance pour la période du 31 août 2018 au 31 août 2019, et ce, aux mêmes taux applicables et aux mêmes tarifications en tenant compte des modifications de protection apportées dans l'année et de l'indexation de 3 % des valeurs des bâtiments et de leur contenu.

Le renouvellement comprend les assurances générales de la municipalité auprès de

- la Mutuelle des municipalités du Québec : assurances des biens, responsabilité civile, erreurs et omissions et détournements, bris des machines;
- Lloyd's : assurance responsabilité civile excédentaire ou complémentaire, assurance des pompiers volontaires.

Les primes pour l'année 2018-2019, qui pourront être modifiées au cours du terme du contrat pour des modifications de protection, sont estimées à 25 037 \$ incluant les taxes.

Il est à noter que, par la présente résolution, la Municipalité de Rivière-à-Pierre désire ajouter l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Rivière-à-Pierre (l'O.T.J.) sur son contrat d'assurance. La prime additionnelle de 1 670 \$, taxes incluses, résultant de cet ajout sera défrayé par l'O.T.J.

Adoptée

**2018-08-138**

**Autorisation à Mme Pascale Bonin, directrice générale, de participer au Colloque de zone de l'A.D.M.Q. à l'Île d'Orléans du 18 au 20 septembre**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Pascale Bonin, directrice générale, à participer au Colloque de zone de l'A.D.M.Q. à l'Île d'Orléans du 18 au 20 septembre.

Adoptée

**2018-08-139**

**Autorisation à Mme Marie-Christine Morasse, agente de développement local, de participer au Congrès de l'A.Q.L.M. à Québec du 3 au 5 octobre**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Marie-Christine Morasse, agente de développement local, à participer au Congrès de l'A.Q.L.M. à Québec du 3 au 5 octobre.

Adoptée

**2018-08-140**

**Réципиendaire de la bourse étudiante annuelle d'une valeur de 500 \$ pour l'année 2018**

Tenant compte que, par l'adoption de la résolution 2015-06-96, le conseil a signifié son intention de soutenir les étudiants de Rivière-à-Pierre dans l'obtention de leur diplôme d'études secondaires;

Tenant compte que le conseil consacrera une somme annuelle de 500 \$ à cet effet;

Tenant compte qu'un tirage a été effectué à la fin de l'année scolaire 2018 parmi les finissants de la sixième année;

Tenant compte que le gagnant de ce tirage se verra remettre la somme de 500 \$ lors de la complétion de son diplôme d'études secondaires et sur présentation de ce diplôme;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De déclarer que le récipiendaire pour l'année 2018 est Mathias Moisan;

Et de prendre note de la résolution CC06/15-06 de la Commission Scolaire de Portneuf qui appuie la résolution de la Municipalité de Rivière-à-Pierre en souscrivant un montant de 500 \$ annuellement aux mêmes fins, étant entendu que les modalités seront établies ultérieurement par les représentants de la municipalité et de la commission scolaire.

Adoptée

**2018-08-141**

**Embauche d'une étudiante surnuméraire au centre du granite**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'embaucher Léonie Borgia pour agir comme surnuméraire au centre d'interprétation du granite. Le salaire horaire sera de 12,00 \$.

Adoptée

**2. Sécurité publique**

**2018-08-142**

**Ajustement du salaire des pompiers selon leur présence aux pratiques**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry  
Et résolu à la majorité des membres présents  
M. Patrick Delisle étant pompier volontaire s'abstient de voter

De hausser le salaire des pompiers selon leur présence aux pratiques. Ainsi un montant de 50 sous de l'heure sera ajouté au salaire horaire pour chaque pompier présent et ce, à compter du 2<sup>e</sup> pompier. Cet ajustement est effectif en date d'aujourd'hui.

Adoptée

**3. Transport routier et hygiène du milieu**

**2018-08-143**

**Autorisation de l'ordre de changement # 1 à Marcel Guimond et Fils Inc. pour le projet de remplacement de l'aqueduc sur la rue Principale (tronçon TID-040)**

Attendu que la municipalité a octroyé le contrat des travaux de réfection du tronçon d'aqueduc TID-040 de la rue Principale entre la traverse de la rivière et l'avenue des Chanterelles à Marcel Guimond et Fils Inc;

Attendu qu'il y a lieu de faire un ordre de changement au contrat stipulant que l'entrepreneur posera une conduite pré-isolée à une profondeur moindre qu'initialement anticipé ce qui diminuera l'excavation et engendrera une économie similaire au surcoût lié au type de conduite;

Attendu la recommandation positive de l'ordre de changement # 1 par la firme CIMA en date du 23 juillet 2018;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser l'ordre de changement # 1 proposé par Marcel Guimond et Fils Inc. pour l'utilisation d'une conduite pré-isolée à moindre profondeur au coût, avant taxes, de 21 515,20 \$.

Adoptée

**2018-08-144**

**Renouvellement du contrat de déneigement M.T.M.D.E.T. – Rivière-à-Pierre /7186-18-4910**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de déneigement du chemin de la Marmite et du chemin Roger-Lavoie avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (M.T.M.D.E.T.) au montant de 38 451,00 \$ par année pour les 3 prochaines saisons d'hiver.

Il est à noter que, puisque la Municipalité de Rivière-à-Pierre retournera en appel d'offres à l'automne 2019, la municipalité ne sait pas encore combien coûteront les saisons 2019-2020 et 2020-2021. Le cas échéant au terme de la saison 2018-2019, le Ministère pourra donc prendre entente à nouveau avec la municipalité afin de compenser pour les coûts supplémentaires pour l'entretien des routes ci-haut mentionnées pour les 2 dernières saisons d'hiver.

Adoptée

**2018-08-145**

**Avis de motion et présentation du projet de règlement 470-18 concernant les limites de vitesse sur l'avenue des Sables Est**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Patrick Delisle qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, un projet de règlement 470-18 *concernant les limites de vitesse sur l'avenue des Sables Est* sera adopté.

Le maire, Mme Andrée St-Laurent, présente le projet de règlement 470-18 *concernant les limites de vitesse sur l'avenue des Sables Est*. Elle en donne lecture aux membres du Conseil de même qu'à toutes les personnes présentes.

**4. Urbanisme et développement du territoire**

**2018-08-146**

**Signature d'un contrat de bassin avec la CAPSA**

Considérant que le conseil a pris connaissance du contenu du dit contrat et est en accord avec ses dispositions;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser la directrice générale, Mme Pascale Bonin, à signer un contrat de bassin avec la CAPSA *affirmant la volonté du comité environnement à assurer la protection, la conservation et l'utilisation durable des lacs de villégiature du territoire de Rivière-à-Pierre*.

Adoptée

## **5. Loisirs et services à la collectivité**

**2018-08-147**

### **Don au Symposium Eaux-en-Couleurs 2018**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser 250 \$ au Symposium Eaux-en-Couleurs qui se tiendra les 22 et 23 septembre 2018.

Adoptée

**2018-08-148**

### **Participation aux Fêtes Gourmandes de Neuville**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De participer aux Fêtes Gourmandes de Neuville par l'achat de 2 billets au coût de 125 \$ chacun.

Adoptée

## **6. Périodes de questions**

## **7. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Patrick Delisle de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 20h10.

---

Andrée St-Laurent, maire

---

Pascale Bonin, directrice générale  
& secrétaire-trésorière